CARATS
IRTS NOUVELLE-AQUITAINE BORDEAUX
CENTRE D'ACTIONS DE RECHERCHES APPLIQUÉES AU TRAVAIL SOCIAL

Hommage à Jürgen Habermas : agir communicationnel et perspectives pratiques en travail social

APPEL À COMMUNICATIONS | Journée d'étude

IRTS Nouvelle-Aquitaine Bordeaux, Talence | 09 mars 2027

Date limite d'envoi des propositions : 1er novembre 2026.

Le 14 mars 2026 disparaissait à l'âge de 96 ans Jürgen Habermas, figure majeure de la deuxième génération de la Théorie critique et de l'École de Francfort, dans le sillage de Max Horkheimer, Theodor W. Adorno, Leo Löwenthal, Erich Fromm, Herbert Marcuse et Walter Benjamin. À partir notamment du tournant pragmatique et de la théorie des actes de langage de J. L. Austin, Habermas élabore dans la Théorie de l'agir communicationnel (1981) une philosophie sociale qui décrit les conditions sous lesquelles les membres d'une société peuvent s'entendre, coordonner leurs actions et construire un monde commun. Sa conception de la raison communicationnelle, immanente aux pratiques langagières et susceptible d'être soumise à la discussion, est indissociable d'une visée d'émancipation. Avec lui disparaît ainsi l'un des philosophes les plus importants des XXe et XXIe siècles, mais aussi un intellectuel public engagé dans les débats politiques, sociaux, moraux et éthiques de son temps. Cette journée d'étude, organisée à l'IRTS Nouvelle-Aquitaine Bordeaux, souhaite lui rendre hommage en interrogeant la fécondité de sa pensée, ainsi que celle d'Axel Honneth, l'un de ses principaux héritiers critiques, pour analyser les questions contemporaines qui traversent le travail social.

Quand nous disons « je déclare la cérémonie ouverte » ou « je promets de rendre l'argent », le but n'est pas seulement de transmettre une information, mais d'accomplir quelque chose par la parole. Le caractère performatif du langage rappelle ainsi qu'une énonciation est à la fois un dire et un faire. Chez Habermas, cette intuition est intégrée à une théorie plus large de la rationalité communicationnelle. Celle-ci ne se réduit ni à une compétence cognitive individuelle ni à une recherche d'efficacité : elle se déploie dans des interactions où les participants peuvent élever des prétentions à la validité, les justifier, les contester et les réviser. Le monde vécu constitue l'arrière-plan pré-réfléchi de savoirs, de normes, d'expériences et d'évidences partagées à partir duquel les acteurs interprètent les situations et coordonnent leurs conduites. L'agir communicationnel se distingue alors de l'agir stratégique en ce qu'il est orienté vers l'intercompréhension plutôt que vers l'influence exercée sur autrui. L'entente ne doit cependant pas être comprise comme un consensualisme naïf. Elle renvoie à la possibilité de soumettre les raisons, les normes et les décisions à une discussion intersubjective. La discussion devient ainsi un lieu de validation argumentative de nos motivations, de nos convictions pratiques et des normes qui organisent l'action collective. Pour le travail social, cette perspective ouvre une question décisive : dans quelles conditions les espaces de parole, de participation et de décision permettent-ils réellement aux personnes et aux professionnels d'agir sur les situations qui les concernent, notamment lorsque les relations sont marquées par la vulnérabilité, l'asymétrie institutionnelle ou l'inégale distribution des ressources langagières ?

À titre indicatif, nous proposons trois axes pour cet appel à communications. Ils ne sont pas exclusifs et les propositions qui les croisent, les discutent ou en ouvrent d'autres prolongements sont les bienvenues.

IRTS Nouvelle-Aquitaine Bordeaux
9 avenue François Rabelais
BP39 - 33401 Talence Cedex
05 56 84 20 20
accueil-irts@irtsnouvelleaquitaine.fr
irtsnouvelleaquitaine.fr

Institut géré par l'Association Régionale du Travail Social Nouvelle-Aquitaine
Siret : 301 168 803 00015
Association déclarée n°W332002027
Déclaration d'activité : 72 33 000 55 33 Préfecture de la Nouvelle-Aquitaine

Axe 1. Agir communicationnel, vulnérabilité, participation et autodétermination

Dans la pratique, construire des espaces langagiers peut contribuer à restaurer ou accroître la capacité d'action des personnes en situation de vulnérabilité. Habermas distingue plusieurs formes d'agir, notamment téléologique, stratégique, régulé par des normes, dramaturgique et communicationnel, qui permettent d'analyser la pluralité des logiques présentes dans une situation d'intervention. L'enjeu n'est toutefois pas seulement de donner la parole. Il est de déterminer les conditions dans lesquelles cette parole peut peser sur la définition de la situation, la formulation des besoins, les choix d'accompagnement et les décisions. Les contributions pourront ainsi interroger les relations entre agir communicationnel, pouvoir d'agir, participation et autodétermination, mais aussi les écarts entre consultation, consentement, co-construction et pouvoir effectif de décision. Une attention particulière pourra être portée aux conditions d'accessibilité de la discussion, aux médiations professionnelles, aux asymétries de statut et de savoir, ainsi qu'aux dispositifs qui rendent possible ou empêchent une participation réellement transformatrice.

Axe 2. Agir communicationnel, clinique et reconnaissance sociale

Cet axe considérera les prolongements cliniques et relationnels de la Théorie critique. Axel Honneth renouvelle cette tradition en faisant des expériences de reconnaissance et de mépris un ressort central des conflits sociaux. Il distingue classiquement des sphères de reconnaissance affective, juridique et sociale, qui participent à la construction du rapport positif à soi. Avant même que des arguments cherchent à se faire entendre, il y a des sujets qui demandent à être reconnus comme interlocuteurs, titulaires de droits et porteurs de capacités socialement estimables. Cette perspective invite à interroger les formes d'invisibilisation, de déni de reconnaissance ou de mépris susceptibles de traverser la relation d'accompagnement. La reconnaissance et l'entente ouvrent ainsi une réflexion clinique sur les conditions d'établissement du rapport entre les protagonistes. Se faire connaître et reconnaître, c'est pouvoir faire valoir une expérience et une signification auxquelles autrui accorde une valeur sociale. Les contributions pourront porter sur les pratiques relationnelles, l'expérience de l'injustice, la reconnaissance des savoirs expérientiels, les violences ou disqualifications institutionnelles, ainsi que sur les conditions éthiques d'une relation qui ne réduise pas la personne à son statut administratif, à sa vulnérabilité ou à son diagnostic.

Axe 3. Agir communicationnel, éthique de la discussion, gouvernance et performance organisationnelle

L'émergence des thématiques du développement durable, de l'entreprise citoyenne, de la RSE, de l'éthique des affaires ou encore du management de la diversité culturelle accroît la complexité du management et des formes de gouvernance. Dans le champ du travail social, elle invite particulièrement à interroger les gouvernances associatives, les modalités de décision, la place des professionnels et des personnes concernées, ainsi que les tensions entre finalités sociales, contraintes gestionnaires et exigences de performance. L'éthique de la discussion issue de l'œuvre d'Habermas peut ici constituer moins un simple outil au service de la performance qu'un cadre critique permettant de questionner la légitimité des décisions et les conditions de leur élaboration. Il s'agira notamment d'envisager la dimension délibérative des gouvernances associatives et des établissements, les espaces de discussion sur le travail, les conflits de normes et les formes de participation aux décisions. La distinction entre agir téléologique, stratégique, normatif, dramaturgique et communicationnel permet également de mieux comprendre les rationalités concurrentes à l'œuvre dans les organisations. Dans cette perspective, la question habermassienne de la

colonisation du monde vécu par les impératifs systémiques peut être mobilisée pour analyser la bureaucratisation, la managerialisation, la montée des indicateurs, les contraintes de financement ou encore la réduction de la délibération à une procédure formelle. Les contributions pourront ainsi discuter la possibilité d'articuler efficacité organisationnelle, qualité du travail, conflictualité démocratique et rationalité communicationnelle.

Perspective transversale. Une lecture critique de l'agir communicationnel

Enfin, chacun de ces axes pourra servir au développement d'une pensée critique de l'usage de l'agir communicationnel. La théorie d'Habermas ne doit pas conduire à rabattre la question politique des relations humaines sur une simple éthique de la communication ou sur l'hypothèse d'un espace discursif débarrassé des rapports de pouvoir. Bourdieu a notamment montré comment les institutions participent à des marchés linguistiques qui distribuent inégalement l'autorité de parler, d'être entendu et d'imposer des catégories légitimes de perception. Cette critique invite à examiner les conditions sociales, professionnelles et institutionnelles de l'accès à la discussion. Les contributions pourront ainsi confronter Habermas à d'autres traditions critiques et documenter les situations où le dialogue affiché masque des asymétries persistantes. Elles pourront également interroger des transformations contemporaines de la communication professionnelle et publique, notamment la numérisation des échanges, les plateformes, le travail à distance, l'intelligence artificielle générative ou la standardisation des écrits professionnels, dès lors que ces objets permettent de réinterroger les conditions de l'intercompréhension, de la reconnaissance et de la délibération.

Contributions attendues

La journée d'étude est ouverte aux chercheuses et chercheurs, enseignantes et enseignants-chercheurs, doctorantes et doctorants, professionnelles et professionnels du travail social, cadres et directions, personnes concernées, ainsi qu'aux acteurs associatifs et institutionnels. Les propositions pourront relever d'une réflexion théorique, d'une recherche empirique, d'une recherche-action, d'une analyse de pratique ou d'un retour d'expérience problématisé. Une attention particulière sera portée aux contributions qui articulent explicitement un matériau ou une situation de travail social avec les ressources conceptuelles de l'agir communicationnel, de l'éthique de la discussion, de la reconnaissance ou de leurs critiques. Des étudiants de 3e année en travail social seront présents dans le public. Les communication orales, et leurs accessibilités, devront être adaptées en conséquence.

Modalités de proposition

- Les propositions comprendront un titre, un résumé d'environ 3 000 signes espaces compris, trois à cinq mots-clés, ainsi qu'une courte notice biographique de l'auteur ou des auteurs.
- Le résumé précisera la problématique, le cadre théorique, le matériau ou la méthodologie mobilisée lorsque cela est pertinent, et la contribution attendue à la réflexion collective.
- Les communications seront prévues sur un format indicatif de 20 minutes, suivi d'un temps d'échange avec la salle.
- Date limite d'envoi des propositions : 1er novembre 2026. Notification aux auteurs : 27 novembre 2026. Adresse de soumission : e.lucy@irtsnouvelleaquitaine.fr et g.vimeney@irtsnouvelleaquitaine.fr .

Comité scientifique

Eric Lucy, Docteur en sciences de l'éducation, membre du CARATS/CeDS de l'IRTS Nouvelle-Aquitaine

David Saint-Marc, Docteur en sociologie, Responsable du CARATS

Guillaume Vimeney, Directeur RID - IRTS Nouvelle-Aquitaine

Fabien Clouze, Docteur en sciences de l'éducation et de la formation, chercheur associé à l'université de Lille

Maxime Lefebvre, Doctorant en Sciences de gestion IAE de Lille

Lieu, organisation et publication

La journée d'étude sera organisée en présentiel, dans le Grand Amphi de l'IRTS Nouvelle-Aquitaine Bordeaux, à Talence. Elle est conçue comme un espace de dialogue entre recherche, formation et pratiques professionnelles, afin de confronter les usages contemporains de la pensée habermassienne aux réalités du travail social et de l'intervention sociale.

Les actes de la journée d'étude feront l'objet d'une publication dans une revue spécialisée. Les modalités éditoriales, le calendrier de remise des textes complets et les normes de publication seront précisés aux contributeurs retenus.

Bibliographie indicative

Austin, J. L. (1970 [1962]). Quand dire, c'est faire, trad. Gilles Lane. Paris : Seuil.

Bourdieu, P. (1979). La Distinction. Critique sociale du jugement. Paris : Éditions de Minuit.

Bourdieu, P. (1982). Ce que parler veut dire. L'économie des échanges linguistiques. Paris : Fayard.

Habermas, J. (1987 [1981]). Théorie de l'agir communicationnel, 2 vol., trad. Jean-Marc Ferry et Jean-Louis Schlegel. Paris : Fayard.

Habermas, J. (1992). De l'éthique de la discussion, trad. Mark Hunyadi. Paris : Cerf.

Habermas, J. (1997). Droit et démocratie. Entre faits et normes, trad. Rainer Rochlitz et Christian Bouchindhomme. Paris : Gallimard.

Habermas, J. (2001). « Remarques sur la vérité et la justification ». Raisons politiques, n° 2, p. 217-225.

Honneth, A. (2000 [1992]). La Lutte pour la reconnaissance, trad. Pierre Rusch. Paris : Cerf.

Honneth, A. (2005). « Invisibilité : sur l'épistémologie de la reconnaissance ». Réseaux, n° 129-130, p. 39-57.

Honneth, A. (2006). La Société du mépris. Vers une nouvelle Théorie critique, éd. Olivier Voirol, trad. Olivier Voirol, Pierre Rusch et Alexandre Dupeyrix. Paris : La Découverte.

Kant, E. (1788). Critique de la raison pratique, trad. François Picavet. Paris : PUF.

Fraser, N. (2005). Qu'est-ce que la justice sociale ? Reconnaissance et redistribution. Paris : La Découverte.

Renault, E. (2004). L'Expérience de l'injustice. Reconnaissance et clinique de l'injustice. Paris : La Découverte.

Voirol, O. (2005). « Les luttes pour la visibilité. Esquisse d'une problématique ». Réseaux, n° 129-130, p. 89-121.